

AGIR CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

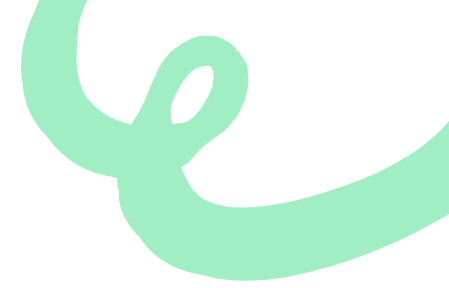
Les organismes Hlm franciliens
et les associations s'engagent !

19 mars 2026

Fabrique des solidarités, 8 rue de la banque, 75002 Paris



PROGRAMME DE LA JOURNÉE



- **9h30 – 10h** : Signature de la nouvelle convention 2026-2029 entre l’AORIF, la FNSF et l’URSF IDF
- **10h – 10h45** : Bilan de la précédente convention et présentation de la feuille de route 2026-2029
- **11h – 12h30** : Eclairages et retours d’expériences : « La sortie des violences et le relogement des femmes victimes et leurs enfants co-victimes »
- **12h30 – 14h** : Déjeuner
- **14h – 15h30** : Atelier participatif sur les étapes du parcours logement d’une victime de violences
- **15h30 – 16h** : Restitution des ateliers et conclusion de la journée



SIGNATURE DE LA CONVENTION 2026-2029

RENFORCER LA MOBILISATION DES ORGANISMES HLM EN FAVEUR
DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET INTRA-
FAMILIALES EN ILE-DE-FRANCE

**Mine Günbay, Directrice
Générale FNSF**

**Viviane Monnier,
présidente URSF IDF**

**Claude Knapik,
président de l'AORIF**



BILAN ET RETOUR D'EXPÉRIENCE DE LA PRÉCÉDENTE CONVENTION



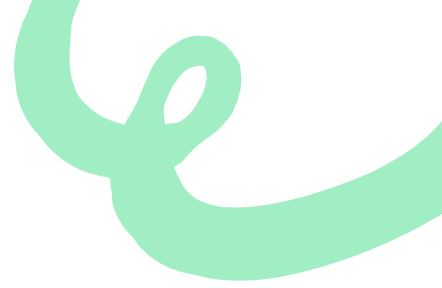
BILAN DE LA MISE À DISPOSITION DES LOGEMENTS ENTRE 2023 ET 2025

- 102 logements mis à disposition
- 158 candidatures proposées par les associations du réseau Solidarité Femmes
- 60 baux signés
- En 2025, un délai moyen de relogement de 57 jours (-24 jours par rapport à 2023), signe de la réactivité des bailleurs
- 137 femmes et enfants relogé·es

LE PARCOURS DU RELOGEMENT D'UNE FEMME VICTIME DE VIOLENCE - TEMOIGNAGES

**Mme TOUDRISSIN
Amale**, coordinatrice de
l'association Léa
Solidarité Femmes

**Mme COGNERAS Carole et
MOURES Angelique**, chargées
de commercialisation chez 1001
Vies Habitat



LES FORMATIONS

URSF IDF

L'Escale



LES FORMATIONS

Rappel des modalités :

- 1 journée (7h)
- Aucun prérequis nécessaire
- 8 à 12 personnes sur une session
- 1440€/session

Objectifs :

- Comprendre le phénomène des violences conjugales
- Repérer des situations de violences conjugales locataires
- Adapter sa posture face à une victime de violences conjugales

Démarche pédagogique :

- Situer sa limite d'intervention en tant que professionnel·le·s d'un organisme HLM
- Orienter les victimes de violences vers les bons partenaires

LES FORMATIONS

Le livret post formation – envoyer en aval aux professionnel·le·s présent·e·s





2025


**Comprendre, repérer
et orienter les
victimes de
violences conjugales**





Les stratégies de l'agresseur


- 

1. [checkered box]
- 

2. [checkered box]
- 

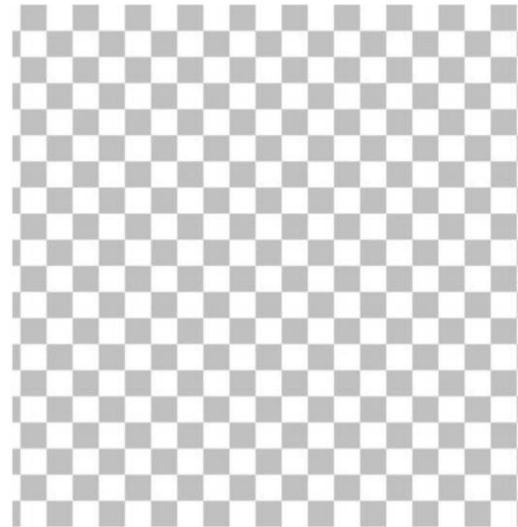
3. [checkered box]
- 

4. [checkered box]
- 

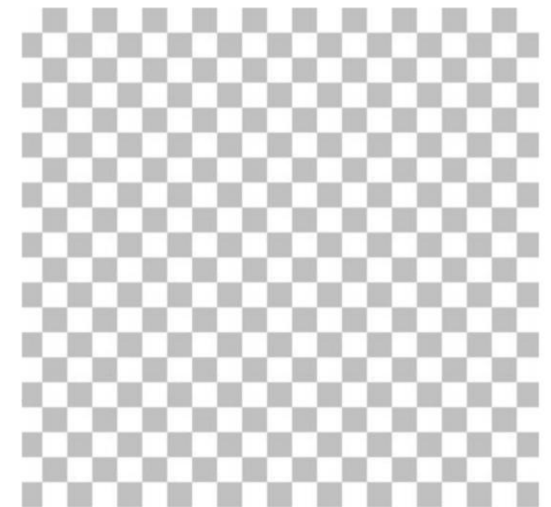
5. [checkered box]
- 

6. [checkered box]

Repérage des violences sur le logement



Ressources



LES FORMATIONS

Entre oct. 2023 et décembre 2026, c'est :

- 55 sessions de formations
- 539 professionnel·le·s formé·e·s
- Issu·e·s de 30 bailleurs différents
- Sur 5 départements
- Toutes sortes de métiers concernés : Directeur·ice immobilier ; Secrétaire Générale ; Responsable d'attribution ; Gestionnaire de proximité ; Chargé·e·s de clientèle ; Gardien·ne d'immeubles ; etc.



LES FORMATIONS

Retours des stagiaires :

« J'ai été agréablement surpris par cette formation. J'ai appris des choses sur les moyens à mettre en œuvre. »

« La formation m'a permis d'avoir des informations sur le cadre législatif dans le logement social. »

« Très bien, apporte des éléments supplémentaires pour faciliter dans notre quotidien avec les locataires. »

LA COMMUNICATION

Carla Lecointre et Vincent Rougeot,
chargée de projet et responsable
communication à l'AORIF

Delphine Depaix, Directrice de la
cohésion sociale et des solidarités
chez Emmaüs Habitat



ET SI C'ÉTAIT DE LA VIOLENCE CONJUGALE ?



Parfois j'ai peur de rentrer
Il m'a dit qu'il allait changer
J'ai peur pour mes enfants
On a tout construit à deux
Je l'aime tellement
Il est très jaloux

Reconnaitre
la violence conjugale,
c'est pouvoir s'en libérer :
**APPELEZ-NOUS
AU 3919**

Flashez pour découvrir
les associations membres
du réseau Solidarité Femmes
proches de chez vous



Le 3919 est la ligne d'écoute nationale destinée aux femmes victimes de toutes formes de violences. La ligne garantit une écoute, une information et si besoin une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge.

Le 3919 est un numéro d'écoute anonyme, accessible aux personnes sourdes et malentendantes, disponible en 200 langues et gratuit depuis un poste fixe ou un mobile, en métropole comme dans les départements d'outre-mer, les écoutes répondent 7j/7 et 24h/24.

NUMÉROS D'URGENCE : 17 (police secours) / 112 (numéro d'urgence valable dans toute l'Union Européenne)
114 (par SMS) / 115 (hébergement d'urgence)



Victime ou témoin, le 3919 vous écoute, vous informe et vous oriente



Flashez pour découvrir
les associations
membres du réseau
Solidarité Femmes
proches de chez vous



BESOIN D'AIDE ?

La ligne d'écoute nationale 3919 Violences Femmes Infos est là pour vous :

Destiné aux femmes victimes de toutes formes de violences, le 3919 garantit une écoute, une information et si besoin une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge. La ligne d'écoute 3919 est : anonyme, accessible 7j/7 et 24h/24, gratuit en métropole comme dans les départements d'outre-mer.

Vous pouvez également prendre contact avec une association locale membre du réseau Solidarité Femmes proche de chez vous : vous serez accueillie, écoutée et accompagnée.

Numéros d'urgence

17 (police secours) / 112 (numéro d'urgence valable dans toute l'Union Européenne)
114 (par SMS) / 115 (hébergement d'urgence)



VERS QUI ORIENTER LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ?

Le réseau solidarité femmes Ile-de-France au plus près des victimes

LE RÉSEAU SOLIDARITÉ FEMMES IDF

L'ESCALE SOLIDARITÉ FEMMES
Gennevilliers (93)
Téléphone : 01 41 21 21 21
www.escale-93.org

LIBRES TERRES DES FEMMES
Paris 14^e (75)
Téléphone : 01 42 21 21 21
www.libresterradesfemmes.org

ELLE'S IMAGINE
Paris 14^e (75)
Téléphone : 01 42 21 21 21
www.ellesimagine.org

SOS FEMMES EN SEINE-SAINT-DENIS
Reuilly (93)
Téléphone : 01 41 21 21 21
www.sosfemmes93.org

EN AVANT TOUTE(S)
Paris (75)
Téléphone : 01 41 21 21 21
www.enavanttoutes.org

NAFB
Paris 20^e (75)
Téléphone : 01 41 21 21 21
www.nafb.org

FIT - UNE FEMME UNTOIT
Bercy (93)
Téléphone : 01 41 21 21 21
www.fit-une-femme-untoit.org

COMMUNAUTÉ JEUNESSE-FEMMES SOLIDARITÉ 91
Rivoli Orange (91)
Téléphone : 01 61 21 21 21
www.cjff91.org

LEA SOLIDARITÉ FEMMES
Bercy (93)
Téléphone : 01 41 21 21 21
www.lea93.org

LES BUISSONNETS
Bercy (93)
Téléphone : 01 41 21 21 21
www.buissonnets.org

PAROLES DE FEMMES - LE RELAIS
Paris (75)
Téléphone : 01 41 21 21 21
www.parolesdefemmes.org

TREMPLIN 94 SOLIDARITÉ FEMMES
Mairie de la Vallée de Marne (94)
Téléphone : 01 41 21 21 21
www.tremplin94.org

PAROLES DE FEMMES - LE RELAIS
Montfermeil - Vallée-Saint-Denis (97)
Téléphone : 01 41 21 21 21
www.parolesdefemmes.org

SOS FEMMES 77
Meaux (77)
Téléphone : 01 41 21 21 21
www.sosfemmes77.org

LIGNE D'ÉCOUTE

3919 Violences Femmes Infos :
ligne d'écoute, d'information et d'orientation 7j/7 ; 24h/24 ;
gratuit ; anonyme.



Qu'est-ce que le 3919 ?

Le 3919 est la ligne d'écoute nationale destinée aux femmes victimes de toutes formes de violences, en particulier au sein du couple, à leur entourage et aux professionnel·le·s concerné·e·s. Anonyme, accessible aux personnes sourdes et malentendantes, disponible en 200 langues et gratuit depuis un poste fixe ou un mobile, en métropole comme dans les départements d'outre-mer, les écoutantes répondent 7j/7 et 24h/24. Les appels sont pris en charge par des professionnelles formées à la spécificité de l'écoute téléphonique et à la problématique des violences faites aux femmes. Afin que les victimes soient accompagnées dans les démarches qu'elles souhaitent entreprendre, une orientation vers une association au plus proche de leurs domiciles peut être proposée à l'issue de l'appel.

Nombres d'urgence

Axe 2 : mettre à disposition des logements pour les femmes victimes de violences conjugales
Pour répondre aux besoins d'accès au logement pérenne, les organismes adhérents à l'AORIF s'engagent à mettre à disposition un minimum de 100 logements par an. Ces logements seront proposés aux associations du réseau Solidarité Femmes afin de faciliter l'accès au logement social des femmes victimes de violences accompagnées et/ou hébergées par ces associations spécialisées.

Axe 3 : développer un plan de communication
Les signataires se sont engagées à réaliser plusieurs supports de communication qui seront mis à disposition des organismes Hlm adhérents à l'AORIF tels qu'une affiche de sensibilisation, une carte réflexe, des visuels pour les réseaux sociaux ou encore la présente plaquette. Les organismes seront encouragés à se saisir de ces outils et à réaliser des actions de communication régulières auprès de leurs locataires.

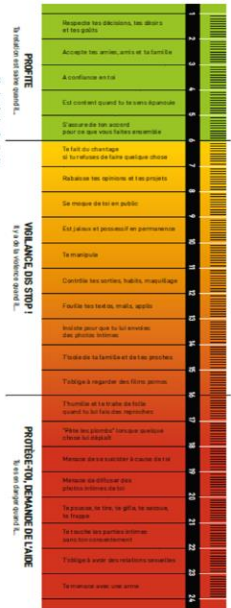
Quelques chiffres clés sur les violences conjugales en Ile-de-France et sur les objectifs de la convention régionale

- Plus de 97 000 appels pris en charge par les écoutantes du 3919 à l'échelle nationale en 2023 dont 13 000 en provenance de l'Ile-de-France soit 13,4% des appels.
- 1 femme meurt tous les 3 jours tuée par son conjoint ou ex-conjoint.
- Un objectif inscrit dans la convention de mise à disposition de 100 logements par an
- Une attente inférieure à 3 mois pour accéder à un logement grâce au partenariat mis en place entre la FNSF et l'AORIF.



LE VIOLENTOMÈTRE, UN OUTIL POUR SENSIBILISER AUX VIOLENCES CONJUGALES

Le violentomètre est un outil permettant de « mesurer » si une relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences. Outil conçu fin 2018 par les Observatoires des violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis et Paris, l'association En Avant Toute(s) et la Mairie de Paris et adapté par le Centre Hubertine-Auclert.



AGIR CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Les organismes Hlm franciliens s'engagent !



3919
Violences femmes info



Ligne d'écoute nationale,
gratuite et anonyme

Femmes
victimes de violences



Le logement
peut sauver des vies

Chiffres clés



Violences conjugales et
engagements des Hlm
en Ile-de-France

Ile-de-France

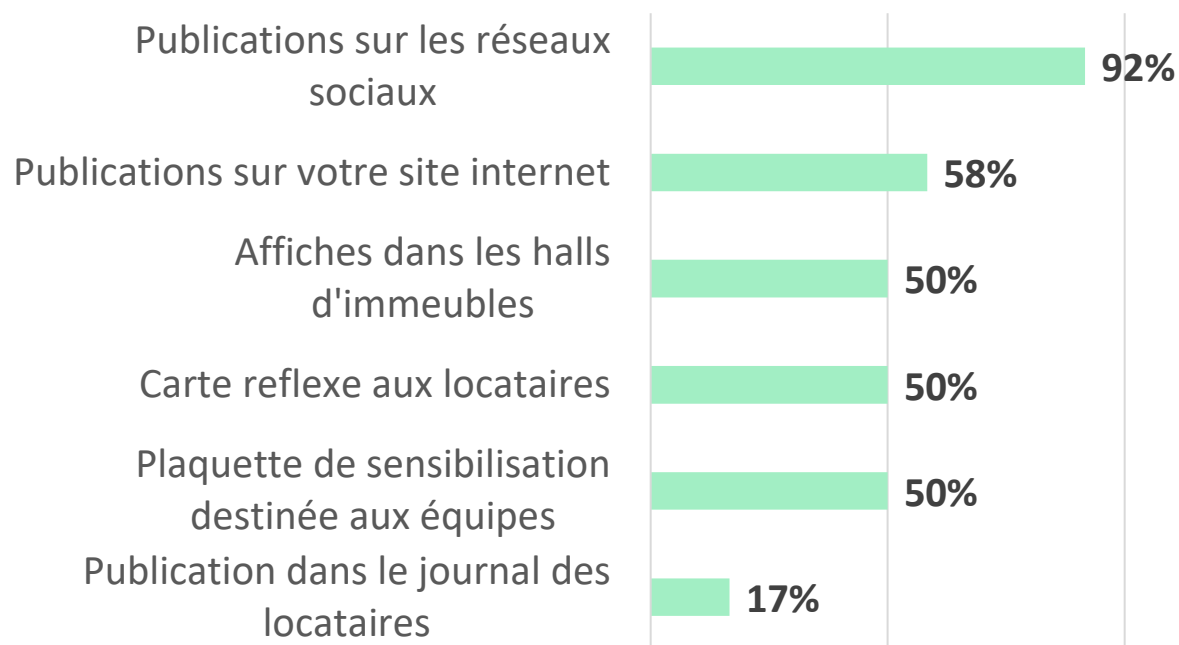


Le **réseau Solidarité Femmes**
au plus près des victimes



Utilisation des outils du kit de communication

Les outils les plus utilisés par les bailleurs



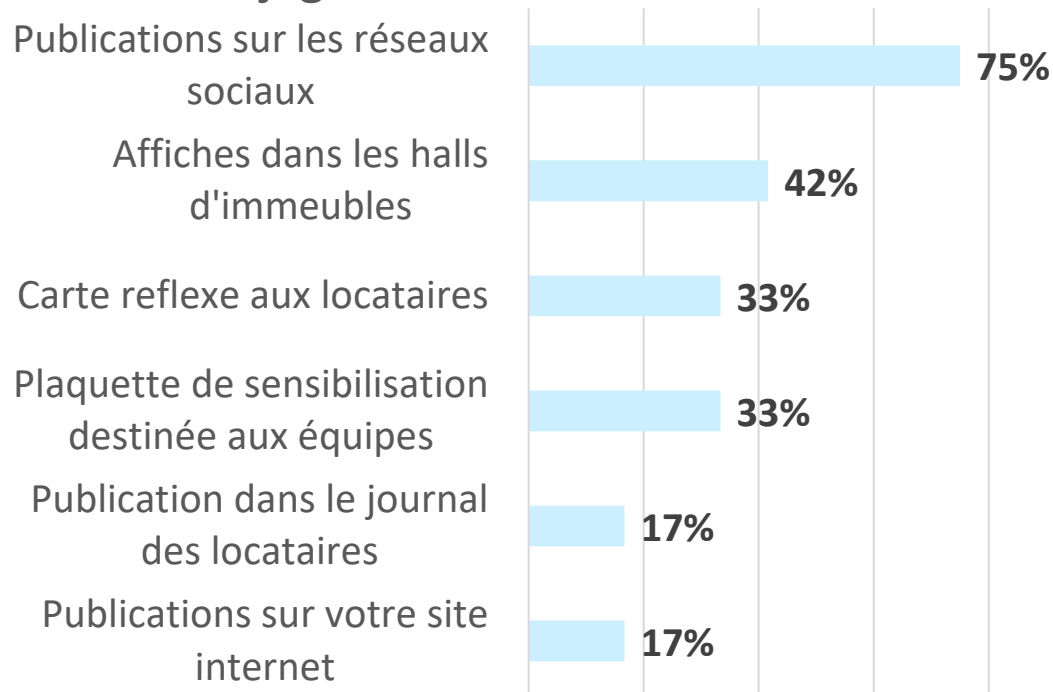
Une forte utilisation des **publications pour les réseaux sociaux afin de communiquer sur leur engagement** auprès de leurs partenaires sur LinkedIn et auprès de leurs locataires, notamment sur Facebook.

Les **publications destinées aux sites internet des bailleurs** ainsi que des **documents papier destinés aux locataires et équipes** (affiche, carte réflexe et plaquette de sensibilisation) très utilisées également.

L'utilisation hétérogène des outils (en dehors de la campagne pour les réseaux sociaux) s'explique notamment par l'existence de campagnes de sensibilisation déjà présentes en interne chez certains bailleurs. Ce **nouveau kit est donc venu compléter leur offre existante.**

Appropriation des outils du kit de communication

Outils jugés comme utiles et efficaces



Les **publications pour les réseaux sociaux** ont été jugées très utiles et facile de prise en main du kit par les équipes communication. Les **affiches** ont également été plébiscitées notamment pour leur clarté et leur adaptation leur permettant d'être affichées en agence comme dans les immeubles afin de sensibiliser largement.

Les publications dans le journal des locataires et sur le site internet (pourtant très utilisés) n'ont pas été jugés comme les plus efficaces. **Une réflexion sur les formats pourrait être engagée** (la vidéo a notamment été sollicitée).

De façon générale, les supports avaient le bon **niveau d'information et étaient faciles d'utilisation**. Des améliorations possibles concernant **une mise en page permettant des impressions plus responsables**.

Impacts du kit de communication



33% des répondants estiment que ce kit a généré une **augmentation des demandes de sensibilisation de la part des équipes**. Toutefois, la majorité des bailleurs estiment qu'ils ne sont **pas encore en capacité de mesurer un potentiel impact** sur le volume de signalements, le nombre de demandes d'information des locataires etc.

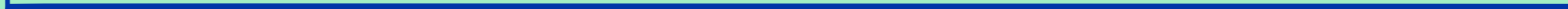
Cette situation s'explique en grande partie par la **temporalité propre au travail social** : les impacts sociaux ne peuvent être observés que sur le long terme, grâce à une mobilisation continue et un accompagnement durable des victimes. Le travail social s'inscrit donc dans la durée et nécessite une articulation étroite avec le secteur de la communication. Ainsi, cette analyse conduite 5 mois après le lancement de la campagne ne permet pas encore de mesurer des évolutions.



PAUSE



**ECLAIRAGES ET RETOURS D'EXPÉRIENCES :
« LA SORTIE DES VIOLENCES ET LE
RELOGEMENT DES FEMMES VICTIMES ET
LEURS ENFANTS CO-VICTIMES »**



CADRAGE GÉNÉRAL

**Charlotte Mallet, sociologue au centre de Recherche
sur l'Habitat - Laboratoire Architecture Ville
Urbanisme Environnement CNRS**



TABLE-RONDE
LA SORTIE DES VIOLENCES ET LE RELOGEMENT DES FEMMES
VICTIMES DE VIOLENCES ET DE LEURS ENFANTS CO-VICTIMES

Charlotte MALLET

Université Paris Nanterre – UMR 7218 Lavue – Centre de Recherche sur l'Habitat



LES VIOLENCES CONJUGALES - DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences conjugales sont entendues comme les violences physiques, sexuelles, psychologiques, administratives et/ou économiques entre partenaires ou ex-partenaires, dont les principales victimes sont les femmes.

En 2023, le nombre de femmes âgées de **18 ans et plus** victimes de violences physiques, verbales, psychologiques et/ou sexuelles au sein du couple, est estimé à **376 000 femmes** (SSMSI, 2024).

Parmi ces femmes, **19 %** ont déclaré avoir déposé une plainte en gendarmerie ou en commissariat de police suite à ces violences (SSMSI, 2025).

Phénomène genré :
84 % des victimes sont des femmes
85 % des mis en cause sont des hommes (SSMSI, 2025).

Les violences conjugales s'inscrivent dans le «*continuum*» des violences qui ciblent les femmes ou minorités de genre (Kelly, 1987).

Première enquête nationale sur les violences faites aux femmes en France en **2001**
L'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF)

- ➔ C'est dans le "huis-clos conjugal" qu'une majorité des violences faites aux femmes prennent place.
- ➔ Les violences conjugales touchent tous les milieux sociaux et origines.

Enquête Violences et rapports de genre (VIRAGE) en **2015**

Le « *continuum* » des violences sexuelles/faites aux femmes :

Concept de Liz Kelly (1987) : Montre que les violences faites aux femmes forment un **spectre continu**, allant du sexisme ordinaire aux violences sexuelles et physiques les plus graves.

Ces violences sont **liées entre elles** et ancrées dans les rapports de pouvoir de genre.

DANS LA RECHERCHE, QUELS LIENS ENTRE LOGEMENT ET VIOLENCES CONJUGALES ?

Années 1970 : Travaux pionniers des féministes matérialistes : foyer comme lieu de travail gratuit et de domination masculine. Politisation des violences prenant place dans la sphère privée.

À partir des années 2010 : Regain d'intérêt pour les liens entre genre, logement et violences :

- *Le monde privé des femmes* (2018) : logement abordé dans ses dimensions matérielle, économique, juridique et symbolique.
- Travaux de géographes féministes sur la dimension spatiale des violences.

Le logement comme **enjeu profondément féministe** → à la fois « *un bien, un espace de vie, un déterminant d'un statut social, un espace de travail ou de violence - donc un **espace de pouvoir**, traversé par une série d'inégalités sociales qui structurent la société.* » (Collectif Angela.D, 2023)



Lambert A, Dietrich-Ragon P., Bonvalet C., 2018, *Le Monde privé des femmes*, Ined Éditions.

LOGEMENT DES FEMMES ET VIOLENCES CONJUGALES : UNE RECHERCHE DOCTORALE

Recherche ethnographique en CIFRE dans une association parisienne de droit au logement

Association qui propose un soutien socio-juridique à des personnes mal-logées, en procédure d'expulsion locative ou sans logement.

→ Un des objectifs du suivi : l'accès au parc social.

→ Développement depuis 2021 d'un suivi spécifique articulant lutte contre les violences conjugales et contre le mal-logement.

Thèse qui s'inscrit dans une démarche réflexive de l'association :

→ Proposer une grille de lecture sociologique des parcours des femmes suivies

→ Documenter et analyser le suivi spécifique mis en place.

COLLECTE DES DONNÉES :

Nombreuses **scènes d'observation** consignées dans un journal de terrain :

- Au moins 147 permanences de soutien juridique
- Une vingtaine de visites à domicile
- Échanges avec acteur·ices du monde associatif et institutionnel

Entretiens semi-directifs réalisés avec :

- des femmes ayant subi des violences conjugales et dont la situation résidentielle est stabilisée (n=14)
- des professionnel·les du milieu associatif (n=13)
- des professionnel·les du milieu institutionnel (n=9)

➔ Regard qui croise l'opérationnel et la recherche académique.

Qui sont les femmes avec qui les entretiens ont été réalisés ?

- Entre 26 et 63 ans au moment de l'entretien.
- Elles se sont toutes présentées comme étant dans des relations hétérosexuelles.
- Toutes sauf une ont des enfants.
- La moitié d'entre elles sont d'origine étrangère, en situation administrative précaire.
- Dans une situation résidentielle stabilisée au moment de l'entretien.
- Comme la majorité des personnes suivies par l'association, elles ont de faibles revenus (salaire, minimas sociaux...).
- **Non représentatives de l'ensemble des victimes de violences conjugales.**

Spécificité du contexte parisien : Tissu associatif très dense mais marché du logement extrêmement tendu.

Intersectionnalité (Crenshaw, 1991) :
Concept permettant d'analyser la manière dont les systèmes de domination s'entrecroisent et produisent des expériences spécifiques d'inégalités.

Premiers résultats - Le logement comme espace de «contrôle coercitif» multiscalaire

Rôle central du logement dans les stratégies de contrôle coercitif des auteurs de violences :

- Pour enfermer / immobiliser la victime
- Pour l'espionner et la priver d'intimité
- Comme un espace de contrôle administratif
- Pour exclure la victime : la perte du "chez-soi" comme violence résidentielle ultime
- Comme moyen de pression, notamment concernant la garde des enfants

Le « **contrôle coercitif** »
(Stark, 2007)

Désigne un « schéma de conduite calculée et malveillante, déployée presque exclusivement par les hommes pour dominer une femme, en entremêlant des violences physiques répétées avec [des] tactiques de contrôle tout aussi importantes ».

Les violences déstabilisent durablement les parcours résidentiels des victimes et produisent une série de déplacements forcés :

- Situation d'errance avec possible stabilisation à l'hôtel
- Procédure d'expulsion locative (ex-partenaire qui a caché la dette, qui a causé des troubles...)
- La suroccupation comme facteur aggravant (aucun endroit de repli dans le logement)
- Le départ en urgence qui conduit la victime à se reloger dans des conditions dégradées
- L'hébergement chez des tiers (situations de mal-logement souvent invisibles)

→ **Conséquences résidentielles des violences conjugales souvent invisibilisées.**

Quel accès au parc social pour les victimes de violences conjugales ?

Sensibilisation de plus en plus marquée des acteur-ices du logement social sur le relogement prioritaire des victimes de violences conjugales et de leurs enfants.

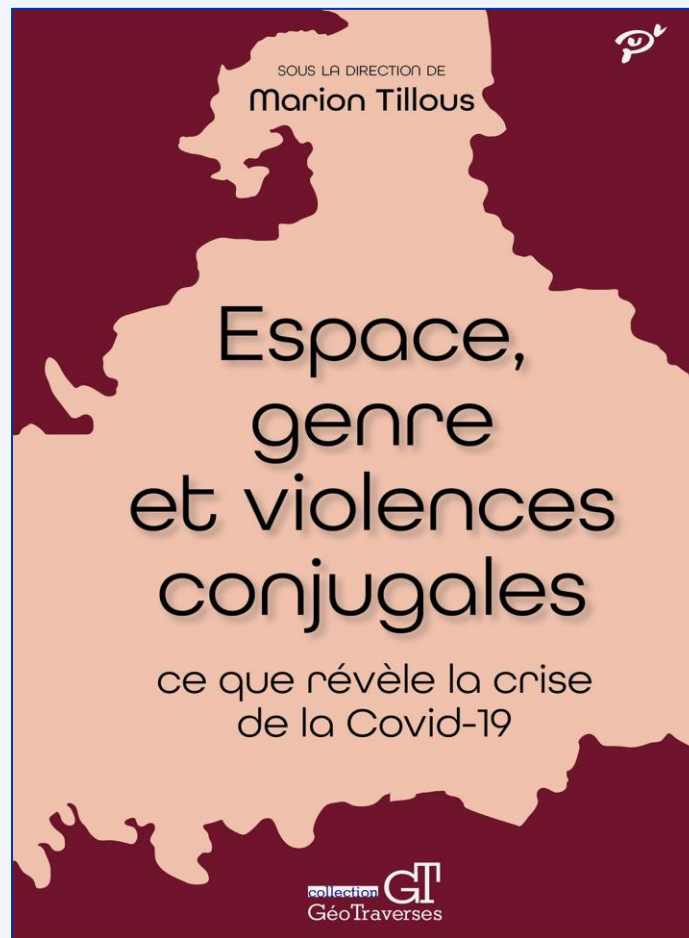
Mais difficultés qui subsistent :

- Critères administratifs encore trop rigides et qui poussent à judiciairiser les violences, sans toujours considérer les conséquences sur les victimes et leur différence de « capital procédural» (Spire et Weidenfeld, 2019).
- Forme de tri des demandes entre les «bons» et «mauvais» profils au relogement, à toutes les étapes et de la part de tous les acteurs
- La difficulté face à la «concurrence entre publics prioritaires»

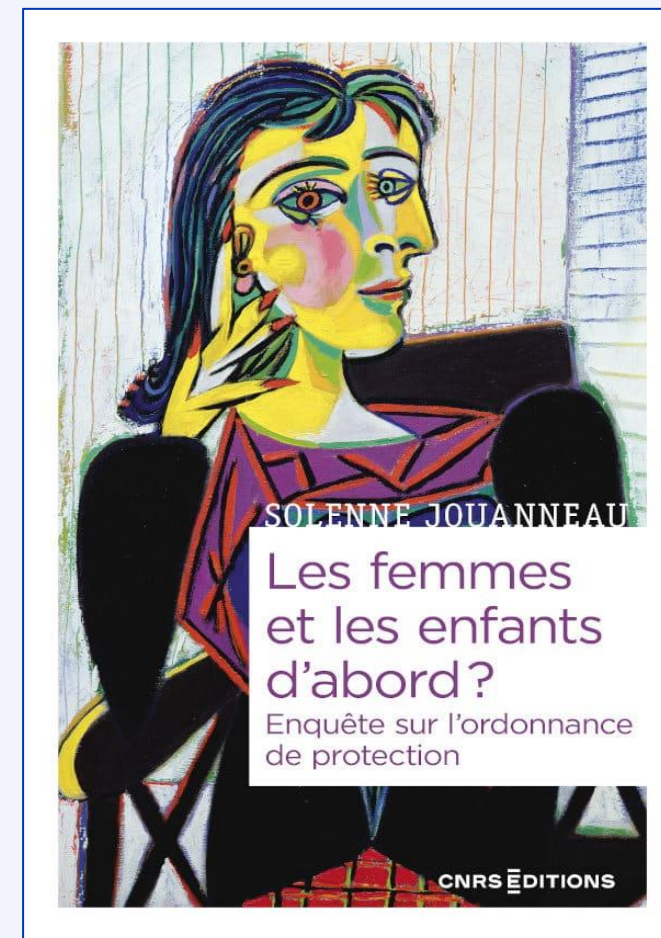
Quelques références :



GRUEV-VINTILA A., *Le contrôle coercitif*, 2023, 256p.



TILLOUS M., *Espace, genre et violences conjugales*, 2022, 160p.



JOUANNEAU J., *Les femmes et les enfants d'abord*, 2024, 416p.

Merci pour votre attention

Charlotte MALLET

Université Paris Nanterre – UMR 7218 Lavue – Centre de Recherche sur
l'Habitat



PITCH

Flora Tristan, l'accompagnement des enfants comme co-victimes



PRÉSENTATION DE L'ESPACE ENFANT



**Le centre Flora Tristan, l'accompagnement des enfants
comme Co-victimes**

LE CENTRE FLORA TRISTAN

L'histoire du centre Flora Tristan



1975 Des militantes de la Ligue des Droits des Femmes, dont la présidente est Simone de Beauvoir, **dénonce ce que l'on appelle à l'époque : « le scandale des femmes battues »**, comme un phénomène politique et patriarcal.

A l'époque, les violences conjugales ne sont pas reconnues par la loi.

Les militantes créent une ligne téléphonique destinée aux femmes victimes de violences et constatent : « les violences traversent toute la société et la première demande de ces femmes est de trouver un refuge ».

1976 Création de l'association **SOS Femmes ALTERNATIVE**. En février, les militantes occupent avec des femmes victimes de violences le château du Plessis-Robinson afin d'obtenir des locaux. Après de nombreuses démarches et difficultés, le Ministère de la Santé dirigé à l'époque par Simone Veil accorde alors une subvention.

1978 Le centre ouvre donc ses portes sur la commune de Clichy-la-Garenne le 15 mars. Il est le premier centre spécifique en France dédié à l'accueil des femmes victimes de violences conjugales.

1986 le centre déménage dans le sud des Hauts-de-Seine et obtient le statut CHRS. L'association fait l'acquisition d'un pavillon dans le sud des Hauts-de-Seine, grâce à un don de la ministre des droit des femmes, Yvette ROUDY. Le centre initialement créé dans une optique de mise en sécurité immédiate se développe vers un lieu de transition et d'autonomisation.



CONSTAT À L'ARRIVÉE

Une arrivée marquée par les traumatismes

Chez les enfants

- ❖ 100 % présentent des **troubles du développement, du comportement ou de la personnalité**
- ❖ Épuisement, hypervigilance, dissociation, mutisme, agitation extrême
- ❖ Certains n'arrivent plus à jouer
- ❖ Bébés anxieux, très pleureurs ou totalement éteints
- ❖ Adolescents fragiles, comportements à risque
- ❖ Fratries en fusion, rivalité ou chaos

Chez les mères

- ❖ Parentalité abîmée par les violences
- ❖ Culpabilité, confusion, dissociation
- ❖ Très faible disponibilité parentale
- ❖ Elles arrivent blessées, tout comme leurs enfants

➔ Le travail commence à partir de cette **double vulnérabilité**

POURQUOI CET ESPACE CHANGE TOUT ?

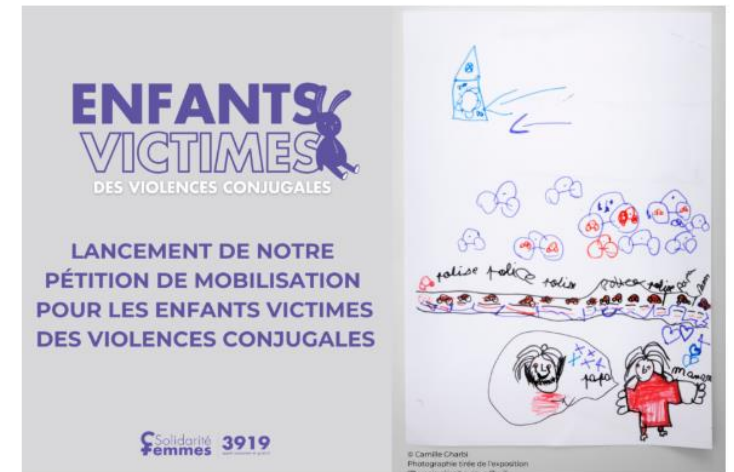
Un lieu de sécurité, de continuité et de reconstruction

À l'intérieur du lieu qui protège les mères, un lieu qui protège les enfants

- ❖ Proximité avec les mères = **sécurité émotionnelle**
- ❖ La **permanence** du lieu : un repère stable
- ❖ Activités : jouer, parler, dormir, sortir, lire, cuisiner, spectacles...
Derrière ces activités : un **travail thérapeutique profond**
- ❖ Les éducatrices **nomment la violence**, l'interdit, l'anormalité de ce qu'ils ont vécu
- ❖ Travail **sur-mesure**, ajusté à chaque famille
- ❖ Temps mère-enfant accompagnés : reconstruction du lien, apaisement, réappropriation de la parentalité
- ❖ Soutien aux mères : questions du quotidien, organisation, sommeil, inquiétudes

Ce n'est pas un mode de garde : c'est un lieu de réparation

Lecture d'une vignette



Rejoignez la campagne #victimepastemoïn

<https://solidaritefemmes.org/2025/03/06/petition-enfants-victimes-violences-conjugales/>

PITCH

Elogie-Siemp et Esperem : projet « Accompagnement des femmes victimes de violences »

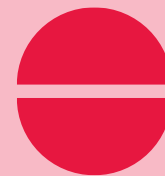
Béatrice Rivière, responsable service social et développement social urbain chez Elogie Siemp

Pauline Fodera, Esperem



Partenariat Elogie-Siemp/ESPEREM

**Accompagnement des femmes victimes de
violences conjugales**





Partenariat Elogie-Siemp/ESPEREM

Genèse du projet

Sortie de confinement : en 08/2020, 8 femmes locataires VVC exposent leurs difficultés et sollicitent une mutation ou une décohabitation : des solutions trouvées mais un constat d'insatisfaction et la nécessité de s'appuyer sur un partenaire spécialisé = ESPEREM

Proposition d'ESPEREM

Offrir un accompagnement spécifique aux locataires victimes de violences conjugales et intra-familiales





Partenariat Elogie-Siemp/ESPEREM

Pour quels publics ?

En amont de la CALEOL

Des candidats orientés par le service attributions vers le service social pour un contact téléphonique afin d'évaluer le besoin en accompagnement et présenter le dispositif sous réserve de l'acceptation de leur candidature en CALEOL.

En cours de bail

Des locataires (majoritairement des femmes) qui se manifestent et qui signalent être victimes de violences de la part de leur conjoint.



Partenariat Elogie-Siemp/ESPEREM

Modalités de saisine : avec l'accord du locataire, envoi d'une fiche de saisine zippée avec ses coordonnées.

Modalités d'intervention : à réception de la fiche, contact avec la CS, puis avec la locataire avec une proposition de rencontre.

Déroulé de la prise en charge : 1^{ère} rencontre qui permet d'évaluer la situation et les besoins de la personne. Puis proposition d'un accompagnement - en respectant la temporalité - dans les démarches juridiques de protection, de séparation/divorce, réflexion autour des violences, mise en sécurité si nécessaire...,



Partenariat Elogie-Siemp/ESPEREM

Le cas échéant, soutenir leur demande de décohabitation ou de mutation afin de leur permettre le maintien ou l'accès à un environnement sécurisé et serein.

Les +

Complémentarité des équipes

Richesse des échanges

Sensibilisations et montée en compétences des conseillères sociales



Partenariat Elogie-Siemp/ESPEREM

Depuis le démarrage en 05/2021 : 179 orientations (dont 4 hommes) et 45 locataires encore accompagnés.

43 orientations suite aux CALEOL

136 orientations des conseillères sociales

Un partenariat devenu indispensable....

MERCI



**♀ Solidarité
Femmes**
Fédération Nationale
Union Régionale Île-de-France

AORIF
L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
D'ÎLE-DE-FRANCE

**♀ Solidarité
Femmes**

3919
appel emergency, gratuit, 24h/24 et 7j/7

PITCH

Emmaüs Habitat et GIP HIS : projet « Accompagnement au relogement des victimes de proxénétisme et de violences conjugales »

Delphine Depaix, directrice de la
cohésion sociale et des solidarités
chez Emmaüs Habitat

Julie Adine, cheffe du service social
accès et maintien dans le logement
chez GIP Habitat et Interventions
Sociales

PITCH

Plaine Commune Habitat : projet « Femmes victimes de violences »

Chloé Grandemain, coordinatrice
action sociale chez Plaine Commune
Habitat

Amine Bouabbas, directeur des
politiques locatives et sociales chez
Plaine Commune Habitat

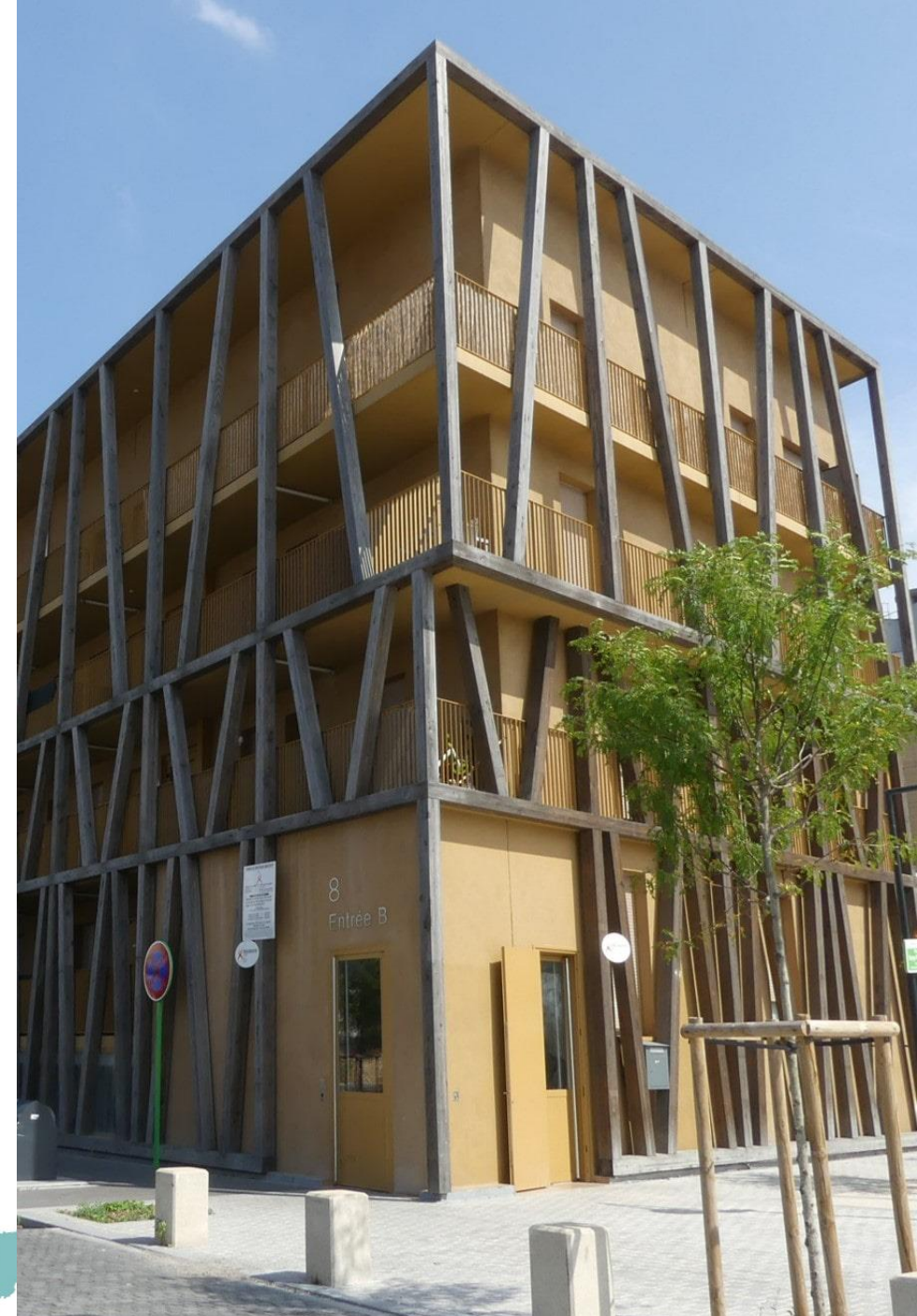
Dispositif HLM Accompagné Femmes Victimes de violences

Présentation AORIF

19/03/2026



- Dispositif « HLM Accompagné »
- 2022 de la DRIHL co-porté par PCH et l'association l'Amicale du Nid
- Financement pour 10 logements en 2 ans qui prévoit : l'équipement des logements et l'accompagnement des bénéficiaires



- 8 logements de type 3
- 2 Logements de type 2
- Répartis sur différentes communes : Saint-Denis, Epinay et La Courneuve
- 4 Baux glissés et 3 à glisser



L'accompagnement social se traduit par des objectifs adaptés selon les besoins, et une autonomisation dans le logement

Glissement de bail à l'issue de la période d'accompagnement



Merci de
votre
attention



PITCH

SOS FEMMES 77 / TMH POLYLOGIS :
l'ouverture d'une structure hybride à partir
d'une réhabilitation d'un ancien hôtel du
commerce



EXPOSITION « DEMAIN S'ÉCRIT AUJOURD'HUI »

Camille Gharbi, photographe



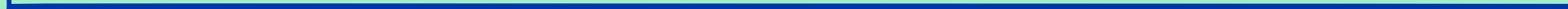


DÉJEUNER





ATELIERS SUR LE PARCOURS LOGEMENT D'UNE FEMME VICTIME DE VIOLENCE



ATELIERS EN SOUS-GROUPE EN FORMAT WORLD CAFÉ



**G1 : Comment améliorer le repérage et l'orientation
des victimes ?**

**G2 : Quels partenariats pour fluidifier la mutation /
l'accès au logement ?**

**G3 : Comment travailler la sécurisation et la
stabilisation de la victime dans son logement ?**

40 min
↓
30 min
↓
20 min

CONCLUSION



MERCI !

